

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Corrèze



Lettre Hebdo n° 310 - Semaine du 26 juin au 2 juillet 2023

Infos écoles

Type : projet d'accueil individualisé – nouvelle procédure.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif: à partir de la rentrée 2023, l'avenant au PAI des élèves concernés ne vous sera plus envoyé par le centre médico-scolaire de référence. Il conviendra, dès la rentrée 2023, de vous rapprocher de l'infirmier(ère) scolaire de votre collège de rattachement, afin qu'il ou elle effectue le suivi annuel du PAI, avec la nouvelle ordonnance. En cas de modification du protocole, l'infirmier(ère) se rapprochera du médecin de l'éducation nationale pour que la demande soit réexaminée.

Type: prévention des mutilations sexuelles féminines.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif: la présente note propose des ressources pouvant être utilisées dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de prévention et de lutte contre les mutilations sexuelles. Elle précise également la conduite à tenir en cas de suspicion ou de fait avéré.

Documents : Note ministérielle

Lien: page.

Gestion du personnel

Type: mouvement intra-départemental 2023 - appel à candidatures.

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif: les enseignants intéressés doivent transmettre leur dossier de candidature, par la voie hiérarchique, au plus tard le 30 juin 2023.

Documents : ► Appel à candidatures ► Fiche de poste

Lien: page.

Type : certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS).

Destinataires : toutes les écoles.

Descriptif: le CPLDS atteste la qualification des personnels appelés à participer aux missions mises en place dans les services académiques et départementaux, dans les établissements du second degré de l'enseignement public et privé sous contrat pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes qui bénéficient du droit au retour en formation initiale. Les inscriptions à l'examen conduisant à la délivrance de ce certificat sont ouvertes **jusqu'au 15 septembre 2023**.

Documents : ▶ <u>Note académique</u> ▶ <u>Infographie</u>

Lien : page.

